

**PRÉFÈTE
DU GARD**Liberté
Égalité
Fraternité**AVIS AU PUBLIC**INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**S.C.A. Les Vignerons des 4 Chemins**

Commune de Laudun l'Ardoise

Par arrêté préfectoral en date du 19 août 2021, une consultation du public est organisée sur la demande d'enregistrement déposée par la S.C.A. Les Vignerons des 4 Chemins, dont le siège social est situé RD 6086 30290 LAUDUN L'ARDOISE, en vue de l'activité de préparation, conditionnement et stockage de vins sur le territoire de la commune de Laudun l'Ardoise, pour l'activité répertoriée dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), sous la rubrique n° 2251-b1.

Cette consultation se déroulera, pendant quatre semaines, **du lundi 20 septembre 2021 au lundi 18 octobre 2021 inclus**.

Durant cette période, le dossier sera tenu à disposition du public qui pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Laudun l'Ardoise - 144, place du 6 juin 1944 30290 LAUDUN L'ARDOISE, commune où l'installation est projetée, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, la consultation du dossier de demande d'enregistrement en mairie de Laudun l'Ardoise s'effectuera exclusivement sur rendez-vous par téléphone au : **04 66 50 55 50**.

Les personnes désireuses de faire des observations sur le registre devront se munir de leur propre stylo et porter un masque de protection.

Le public peut formuler également ses observations par lettre adressée au préfet du Gard (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9, ou par voie électronique (pref-environnement@gard.gouv.fr), **avant la fin du délai de consultation du public**.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de la consultation et pendant toute la durée de celle-ci en mairie de Laudun l'Ardoise, Connaux et Tresques. Ce même avis accompagné de la demande de l'exploitant sera mis en ligne sur le site internet départemental de l'Etat (www.gard.gouv.fr) dans les mêmes délais. Un avis sera affiché jusqu'à la fin de la consultation, par l'exploitant sur le site prévu pour l'installation.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est la préfète du Gard. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires, ou un arrêté de refus.

**PRÉFÈTE
DU GARD**Liberté
Égalité
Fraternité**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 012 20 R0014, déposée par EDF RENOUVELABLES FRANCE en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,78 MWC sur la commune de ARAMON

Par arrêté n° 30-2021-08-11-00004 du 11 août 2021, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

À cet effet, Monsieur Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie sise place Pierre Ramel - 30390 ARAMON, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du mercredi 15 septembre au vendredi 15 octobre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : "http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques"

ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précisées ci-dessus :

- en mairie, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- en mairie, sur support informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Étienne-à-Larnac 30319 ALÈS Cedex), sur supports papier et informatique, sur rendez-vous au 04 66 56 45 50.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement ; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis tacite au 10 janvier 2021. Le courrier d'information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie de ARAMON, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - place Pierre Ramel - 30390 ARAMON)

- par courriel, à l'adresse suivante : "enquete-publique-phv@aramon.fr"

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard : "http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques", et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

- en les consignants sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- mercredi 15 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie
- jeudi 30 septembre de 14h00 à 17h00 en mairie
- vendredi 15 octobre de 14h00 à 17h00 en mairie

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre à la préfète du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de ARAMON.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de ARAMON et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Étienne-à-Larnac 30319 ALÈS Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : "http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques".

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Marylène TOURDOT
EDF renouvelables - service développement Sud
966, avenue Raymond Dugrand
CS 66014
34060 MONTPELLIER
tél. : 04 99 13 09 52 - port. : 06 19 39 54 15
mail : "marylene.tourdot@edf-re.fr"

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

La préfète,
P/ la préfète du Gard et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard

**Étude de Maîtres Florian BONNETTE
et Pierre MEYSSONNIER**

Notaires associés

13, rue Gaston Boissier - CS 61005 - 30906 NÎMES Cedex 2

Tél. : 04 66 67 29 63 - Fax : 04 66 67 32 22

etude.30005@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Pierre MEYSSONNIER Notaire à NÎMES en date du 4 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCI
Dénomination sociale : SCI GR
Capital : 1.000 euros

Siège social : 900 chemin du Mas de Cournon 30900 NÎMES, chez Monsieur Thierry GALIANO et Madame Carole RAMON
Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Thierry GALIANO et Madame Carole RAMON domiciliés à NÎMES (30900) 900 chemin du Mas de Cournon
Immatriculation : au RCS de NÎMES.

Pour avis, la Gérance

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination : DB COIFFURE
Capital : 500 €

Siège social : 30 bis rue Fénelon - 30000 NÎMES
Objet social : Toute activité de coiffure, relooking à domicile ou sédentaire ainsi que toutes activités pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'esthétique.

Et plus généralement toute opération mobilière ou immobilière, financière ou commerciale pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 ans
Président : M. BOMPAS David demeurant 30 bis rue Fénelon - 30000 NÎMES

Admission aux assemblées et droit de vote : Seul l'associé unique a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre
Immatriculation : au RCS de NÎMES.

Pour avis, le Président

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 20 août 2021, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FEUILLE-VERTE
Capital variable : capital initial 2 000 euros, capital minimum 2 000 euros, capital maximum 20 000 euros

Siège social : 38L - avenue de Farcennes, 30300 BEAUCAIRE
Objet social : Activité d'achat et revente
Président : M. Ludovic LUGAND demeurant 38L - avenue de Farcennes, 30300 BEAUCAIRE

Admission aux assemblées et droit de vote : Seul l'associé unique a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations

Transmission des actions : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NÎMES.

Pour avis, le Président

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Par ASSP du 21/07/2021, il a été constitué une EURL :

Dénomination : LA NUIT SANS FAIM
Siège social : 50 rue Henri Merle 30340 SALINDRES
Capital : 100 €

Objet : Épicerie
Gérance : M. Nabîl BADR demeurant 21 rue du Colonel Arnaud Beltrame 30340 SALINDRES

Durée : 99 ans
Immatriculation : au RCS de NÎMES.

Pour avis, la Gérance

SERVICE ANNONCES LÉGALES
Marie-Laure Boyer
06 75 08 84 20

LA GAZETTE DE MONTPELLIER
13 place de la Comédie - CS 39530 - 34960 Montpellier cedex 2
annonceslegales@gazettedemontpellier.fr

LA GAZETTE DE NÎMES
11 rue Régale - 30000 Nîmes
annonceslegales@gazettedenimes.fr